ASSEMBLÉE NATIONALE

6 février 2009

RÉFORME DE L'HÔPITAL - (n° 1210)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 733

présenté par M. Rolland, rapporteur au nom de la commission des affaires culturelles

ARTICLE 26

Rédiger ainsi le début de l'alinéa 112 :

« Le schéma d'organisation médico-sociale et le ... (le reste sans changement) ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Précision rédactionnelle.